

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 23 (1914)
Heft: 51

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



No. 51 BASEL 9. Dezember 1914
 Dreißigste Jahrgang Erscheint jeden Samstag Organ und Eigentum des Schweizer Hotelier-Vereins
 Die Vereinsmitglieder erhalten das Blatt gratis. Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.
 Vingt-troisième Année Parait tous les Samedis Organe et Propriété de la Société Suisse des Hôtelières

ALLEINIGE INSERATEN-ANNAHME: RUDOLF MOSSE, Annoncen-Expedition Zürich, Basel, Barau, Biel, Bern, Chur, Glarus, St. Gallen, Schaffhausen, Solothurn, St. Gallen, Schwyz, Thurgau, Uri, Unterwalden, Valais, Vaud, Zug, Zürich, sowie durch die Exp. d. Bl. in allen Städten der Schweiz und im Ausland.
 LES ANNONCES sont uniquement reçues par RUDOLF MOSSE, Agence de Publicité à Zürich, Basel, Barau, Biel, Bern, Chur, Glarus, St. Gallen, Schaffhausen, Solothurn, St. Gallen, Schwyz, Thurgau, Uri, Unterwalden, Valais, Vaud, Zug, Zürich, ainsi que par l'Adm. du Journal.
 INSERTIONS-RENTES: Pro 7 gespaltene Petitzeile oder deren Raum 25 Cts. für Anzeigen ausl. Ursprungs 35 Cts. Reklamen (inkl. Portozuschlag): Jährl. Fr. 1.—, per Petitzeile für Reklamen ausl. Ursprungs Fr. 1.25. Vereinsmitglieder 50% Vergünstigung.
 LES ANNONCES sont uniquement reçues par RUDOLF MOSSE, Agence de Publicité à Zürich, Basel, Barau, Biel, Bern, Chur, Glarus, St. Gallen, Schaffhausen, Solothurn, St. Gallen, Schwyz, Thurgau, Uri, Unterwalden, Valais, Vaud, Zug, Zürich, ainsi que par l'Adm. du Journal.
 PRIX DES ANNONCES: La petite ligne ou son espace 25 cts., pour les annonces provenant de l'étranger 35 cts.; réclames (frais de port compris): 12 mois fr. 15.—, 6 mois fr. 8.50, 3 mois fr. 4.50, 2 mois fr. 3.20, 1 mois fr. 1.90.
 ABONNEMENTS: SCHWEIZ: Jährl. Fr. 10.—, halbjährl. Fr. 6.—, vierteljährl. Fr. 3.50, 2 Monate Fr. 2.50, 1 Monat Fr. 1.25. AUSLAND (inkl. Portozuschlag): Jährl. Fr. 15.—, halbjährl. Fr. 8.50, vierteljährl. Fr. 4.50, 2 Monate Fr. 3.20, 1 Monat Fr. 1.60.
 ABONNEMENTS: SUISSE: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 6.—, 3 mois fr. 3.50, 2 mois fr. 2.50, 1 mois fr. 1.25. ÉTRANGER (frais de port compris): 12 mois fr. 15.—, 6 mois fr. 8.50, 3 mois fr. 4.50, 2 mois fr. 3.20, 1 mois fr. 1.90.
 Postcheck- & Giro-Konto No. V, 85 o Redaktion und Expedition: St. Jakobstrasse No. 11, Basel. ■■■ TÉLÉPHONE No. 2406. ■■■ Rédaction et Administration: St. Jakobstrasse No. 11, Bâle. ■■■ Compte de chèques postaux No. V, 85 o
 Verantwortlich für Redaktion und Herausgabe: E. Stigeler, Basel. ■■■ Druck: Schweizerische Verlags-Druckerei G. Böhm, Basel. ■■■

AVIS

Des Weihnachtsfestes halber gelangt die nächste Nummer der «Hotel-Revue» einen Tag früher zur Ausgabe; wir ersuchen daher unsere Inserenten, uns ihre Annoncenaufträge bis spätestens Mittwoch mittags zukommen zu lassen.

Expedition der «Hotel-Revue».

Ersatzwahl für den Aufsichtsrat.

Kreis VI.
 Infolge Hinschiedes des Herrn Robert Varonier ist ein Sitz im Aufsichtsrat vakant und hat daher im Kreise VI eine Ersatzwahl stattzufinden.
 Die Mitglieder dieses Kreises werden hiemit eingeladen, ihre Wahlvorschlüge zwecks Veröffentlichung im Vereinsorgan bis zum 23. Dezember nächsthin dem Zentralbureau einzureichen.
 Luzern, 26. November 1914.

Namens des Vorstandes
 Der Präsident:
 O. Hauser.

Election complémentaire pour le Conseil de surveillance.

VII^e Arrondissement.
 Par la suite du décès de M. Robert Varonier une place de membre pour le VII^e arrondissement dans le Conseil de surveillance se trouve vacante et une élection complémentaire devra avoir lieu.
 Nous invitons les membres de cet arrondissement à faire parvenir au Bureau central jusqu'au 23 décembre prochain leurs propositions pour cette élection, à fin de publication dans l'organe de la Société.
 Luzerne, le 26 novembre 1914.
 Au nom du Comité:
 Le président:
 O. Hauser.

Neujahrsgratulationen.

Seit Jahren hat sich unter unsern Mitgliedern die praktische Sitte eingebürgert, sich durch Leistung eines freiwilligen Beitrages an die Fachliche Fortbildungsschule von den zereemoniellen Neujahrsgratulationen zu entbinden. Da diese Gaben dem Tschumi-Fonds zur Erhaltung und Förderung der Fachschule zufließen, laden wir unsere Herren Kollegen ein, einen beliebigen grossen oder kleinen Betrag zu gunsten dieses Fonds an die Redaktion der «Hotel-Revue» (Post-Checkkonto No. V, 85) in Basel einzusenden.
 Die Spender, deren Namen im Organ veröffentlicht werden, betrachten sich dank ihrer Gabe von der Versendung von Neujahrsgratulationskarten entbunden.
 Luzern, den 4. Dezember 1914.
 Schweizer Hotelier-Verein,
 Der Präsident: O. Hauser.

Souhaits de Nouvelle-Année.

Depuis des années nos Sociétaires se sont accoutumés à se libérer de l'usage cérémonieux des félicitations du Jour de l'An moyennant le versement volontaire d'un montant quelconque à l'Ecole professionnelle. Ces dons seront versés au Fonds Tschumi pour le maintien et le développement de l'Ecole professionnelle et nous croyons devoir inviter nos chers Collègues à bien vouloir envoyer à la rédaction de l'«Hotel-Revue» (Compte de Chèques postaux No. V, 85) toute somme qu'il leur plaira d'offrir en faveur de cette institution.
 Les noms des donateurs seront publiés dans l'organe et ces derniers peuvent, grâce à leur subside, se regarder comme exonérés de l'échange de cartes de félicitations à l'occasion du renouvellement de l'année.
 Lucerne, le 4 Décembre 1914.
 Société Suisse des Hôtelières,
 Le président: O. Hauser.

A. Geschenke Anteilsscheine der Hotelfachschule: Dons de parts financières à l'Ecole professionnelle hôtelière:

- Hr. E. Christen, Comestibles, Basel, ein Anteilsschein Fr. 100.—

B. Barbeiträge: Contributions en espèces:

- Bis zum 10. Dezember eingegangene Beträge: Sommes versées jusqu'au 10 décembre:**
- Hr. C. Flihek-Steiner, Basel Fr. 20.—
 - III. Gebrüder Hauser, Hotel Schweizerhof, Luzern » 20.—
 - Mr. E. Hüni, Dir., H. Métropole, Genève » 10.—
 - Hr. J. Hüser, H. Châteaue-Giltsch, Luzern » 10.—
 - III. Kappenberger & Bissinger, H. Adler-Stadthof, Lugano » 10.—
 - Hr. C. Wagner, Hotel Wagner, Luzern » 10.—

Vom 11. bis 17. Dez. eingegangene Beträge: Sommes versées du 11 au 17 décembre:

- Tit. A.-G. Grand Hotel Engadiner Kulm, St. Moritz-Dorf Fr. 20.—
- Tit. A.-G. Grand Hotel National, Luzern » 20.—
- MM. Balzari & Cie., Gd. Hotel Métropole, Milan » 10.—
- Hr. F. Brunner, Hotel Halm, Konstanz u. H. Brunner, Insel-Hotel, Konstanz » 20.—
- Hoirs H. Bundl, H. Continental, Lausanne » 10.—
- Hr. W. Dopfner, Hotel Gotthard, Luzern » 10.—
- Hr. P. Elwert, Hotel Central, Zürich » 10.—
- Frl. S. Gassmann, H. Washington, Lugano » 5.—
- Hr. Julius Grünwald, Hotel Bauer-Grünwald, Venedig » 20.—
- Hr. H. Marbach, Hotel Bären, Bern » 10.—
- Hr. Marco Malini, Telepath, St. Moritz » 5.—
- Mr. E. Pasche, Dir., Hotel Beau-Séjour, Lausanne » 10.—
- Hr. P. Pester, Dir., Kurhaus Val Sinestra, Sent » 10.—
- Hr. J. Romer, Best. Kronenhalle, Zürich » 5.—
- Hr. Jean Scheuer, Hotel St. Gotthard-Terminus, Lugano » 10.—
- III. Schöpf & Cie., Zürich » 5.—
- Hr. E. Seiler, Hotel Métropole, Interlaken » 10.—
- Hr. G. Wehrle, Hotel Central, Basel » 5.—

Zur Frage der Ernährungsreform an den Kurorten.

«Salus hospitalis summa lex»
 Der grosse europäische Krieg hat die Saison 1914 mit einem Schlage beendet. So verhängnisvoll derselbe für die Kurorte, nicht nur der Schweiz, sondern der ganzen Welt geworden ist, so hat er doch auch seine guten Folgen gehabt, und es ist zu wünschen, dass dieselben nicht nur vorübergehender Bedeutung, sondern dauernd sein werden. Der Krieg hat uns alle jählings aufgeschreckt und zum Nachdenken gebracht. Er ermahnt uns vor allem, zur Einfachheit zurückzukehren, einer edleren und höheren Auffassung aller irdischen Dinge zu huldigen, Sparsamkeit und rationelle Einteilung walten zu lassen, wo noch vor kurzem einer verschwenderischen oder doch unzweckmässigen Lebensführung gehuligt wurde.
 Uns interessiert hier speziell die Hofhaltung an den Kurorten unseres Landes. In unauffälliger Weise wurden Hotelanlagen und Sanatorien erstellt und mit einem Luxus und Komfort eingerichtet, die noch vor zehn Jahren nicht erträumt werden konnten. Die Küche ihrerseits suchte durch raffiniert ausgedachte Menüs, den Einrichtungen parallel gehend, die Gäste anzuziehen. Doch je mehr sich Koch und Installateur anstrengten, die verwöhnten Klientele zu befriedigen, um so schwieriger wurde es, die immer grösser werdenden Ansprüche zu befriedigen. Bald wäre es für viele Hotels unmöglich geworden, bei diesem Weltrennen weiter mitzumachen, ohne schweren Schaden zu nehmen und mancher ist leider daher auf der Strecke geblieben. Der Krieg hat dieser wilden Jagd ein jähes Ende bereitet. Als er in den ersten Augusttagen über Europa hereinbrach, traf er uns alle ganz unvorbereitet. Die Panik griff an den Kurorten in solcher Weise um sich, dass in kurzer Zeit die ganze Kurgesellschaft im Gebirge wie im Tieflande hinweggefegt wurde. Nur wenige blieben zurück, und meistens nur solche, denen es unmöglich war, die fernen Gestade ihrer Heimat zu erreichen, oder die infolge der plötzlich stockenden Geldverhältnisse gezwungen wurden, zu bleiben. Innen sind die schweizerischen Hoteliers in genereller Weise zur Seite gestanden. Nach und nach kehrte in unserem Lande die Besonnenheit und Ruhe zurück. Es stellten sich in manchen Kurorten wieder Gäste ein: die einen, besonders unsere Landsleute, ihrer Gesundheit wegen, die andern, um in der Schweiz, dem friedlichen Eiland inmitten der tosenden Brandung, Ruhe, Frieden und Sicherheit zu finden.
 Die gespannten Geldverhältnisse vor allem aber die Preissteigerung einzelner Bedarfsartikel oder die Unmöglichkeit deren Herbeischaffung, wie z. B. von Poulets und Meerfischen, zwangen die Hotelbesitzer, ihre Menüs zu verkürzen und zu vereinfachen, und zwar ohne dass von Seite der Kurgäste irgendwelche Klagen oder gar Proteste gehört worden wären. Die Einberufung zahlreicher Hotelangestellter zu den Armeen des In- und Auslandes machte diese Einschränkung um so begreiflicher. Was die Klagen zahlreicher Kurgäste, vor allem aber die berechtigten Begehren der Aerzte in jahrealte langen Anstrengungen nie oder nur in unbefriedigender Weise erreicht haben, das fiel wie eine reife Frucht vom Baume, als der Sturm etwas kräftig daran rüttelte.
 Die Wissenschaft und die ärztliche Erfahrung haben seit Jahrzehnten darauf hingewiesen, dass der übermässige Fleischgenuss nicht von gutem sei, dass er viele Krankheiten begünstige, viele Krankheitserscheinungen hervorrufe. Rheumatismus und Gicht stehen fraglos in engem Zusammenhang mit der in den letzten Jahrzehnten zunehmenden, fast einseitigen Fleischernährung. Mit der übermässigen Zufuhr von tierischem Eiweiss und Vernachlässigung der für die Wärmeregulierung des Körpers wie für den Ersatz der verbrauchten Körpergewebe so wichtigen pflanzlichen Nahrungsmittel, die nicht nur Eiweiss, sondern vor allem auch die so unentbehrlichen Nährsalze, Kohlenhydrate und Fette enthalten, wird der Körper unrichtig ernährt und durch Bildung zahlreicher giftiger Stoffwechselprodukte geschädigt.
 Es kommt zudem bei der Ernährung nicht nur auf die Leichtverdaulichkeit der Speise an, sondern ebensoviel darauf, dass die Zerlegung der Nährstoffe im Körper möglichst wenig giftige und reizende Abfallprodukte bildet, die bei zu grosser Menge sowohl die Verdauungsorgane als auch die Körpergewebe, und vor allem die Ausscheidungsorgane reizen und krank machen würden. Leber- und Nierenleiden, Darm- und Hautkrankheiten, Arteriosklerose, stehen unzweifelhaft im Zusammenhang mit der allzu reichlichen animalischen Ernährungsweise. Die an den Kurorten so häufig vorkommende Verstopfung ist ebenfalls eine Folge der kostspielig wirkenden Fleischkost. Gemüse, Früchte und Grahambrot sind in der Mehrzahl der Fälle sicher wirkende Gegenmittel.
 Die zunehmende Bedeutung der physikalischen Therapie, bei der auf Ernährung und Diät ein viel grösseres Gewicht gelegt wird, als dies früher geschah, wo man mehr mit Medikamenten als mit natürlichen Heilfaktoren der Krankheit zu begegnen suchte, hat den Anstoss zu einer Umgestaltung der Hotelleküche gegeben. Die Propaganda der Vegetarier und Naturheilstätten, wie z. B. diejenige vom weissen Hirsch in Dresden, die rührige Tätigkeit der Absinthien haben ebenfalls befruchtend auf die Idee einer vereinfachten Lebensweise und Ernährung eingewirkt. Die Folge von all dem war, dass an einzelnen Kurorten Diätische eingeführt wurden. An Kurorten wie Karlsbad wurde die Table d'hôte, die früher überall gebräuchlich war, abgeschafft. Die immer grösser werdende Zahl der Sanatorien, in denen dem Regime eine ganz besondere Bedeutung geschenkt wird, ermahnt die Hotellerie, ihrerseits der Frage der Küchenreform grosse Aufmerksamkeit beizumessen.
 Wenn auch der Koch ein Künstler ist, der durch sukkulente Platten und immer neue und reizvolle Zusammenstellungen des Speisetzells gefallen will, so muss er sich speziell im Kurhotel immer bewusst bleiben, dass er ein Hygieniker sein sollte, dessen vornehmste Pflicht es ist, den Gast rationell zu ernähren. Durch Verminderung der Fleischplatten — Fisch und Geflügel eingeschlossen — Verwendung von mehr Gemüse und Mehlspeisen (Mehl, Reis, Mais) und Obst lässt sich eine unendliche Abwechslung erreichen, die auch dem verwöhnten Gaumen gefallen muss, nach dem Sprichwort: *Variaatio delectat*.
 Eine solche Reform wird allerdings im Küchenwesen eines Hotels allerlei Änderungen rufen, aber dem rührigen schweizerischen Hotelier wird es gewiss nicht schwer fallen, die nötigen Vorkehrungen zu treffen.
 Es darf auch daran erinnert werden, dass die grosse Mehrzahl der Gäste sowohl in den Bade- als in den Luftkurorten, die Kuren unternehmen, um entweder auszuruhen oder sich von Krankheiten zu erholen. Sie sind zutauhe wohl ausnahmslos genügend ernährt und zudem an eine einfache und gesunde Küche gewöhnt. Am Kurort hat vielleicht während der ersten Woche die überreiche Table d'hôte

Lieferanten von Getränken

Bierbrauerei FALKEN Schaffhausen.
Wir empfehlen unsere, nach Münchner- und Pilsener Art gebrauten dunklen und hellen Biere in Fässern und in Flaschen.

J. JAUCH, Weinhandlung ALTENDORF (Uri).
Spezialhaus für ff. Piemontese-Tabletweine, Asti, Brachetto, Nebbiolo, Chianti

Eberhard & Cie.
Weinhandlung, Neuenstadt empfehlen ihre Spezialitäten in prima Neuenburger, (Cave de l'Hôpital Fourtales) und Waschländersweinen, sowie alle französischen Rotweine. 203 Bern 1914: Goldene Medaille.

BENDI & Cie.
St. Gallen und Chur. Feinste Veltliner Weine
alte Sassella
Tirol Spezial Weine
Lagrein Kretzer, St. Magdalener.


Franz Müller & Cie.
Weinhandlung, Schaffhausen empfehlen Schaffhauser- und fremde Weine in nur prima Qualitäten. Spez. Herrenberger Eigengewächs.

V. Haller Söhne BASEL
empfehlen Waschländer-, Walliser-, Waigrübler-, Elässer- etc. Weine

H. Rulischauer & Co A.-G.
Scherzigen
Spezialitäten in Ostschweizer- und Tirolerweinen aus bevorzugten Lagen
ff. Flaschenweine

NOBLESSE
der beste Wermouth-Wein. Ciravegna & Co., Turin und Genf.
Weitere Aufträge für diese Rubrik werden nach entgegengekommen von der Annoncen-Expedition Rudolf Mosse ZÜRICH.

MAISON FONDÉE EN 1811
SWISS CHAMPAGNE BOUVIER FRÈRES NEUCHÂTEL



International. Verband der Köche
Union Internationale des Cuisiniers

Kostenlose Stellenvermittlung
Bureau de placement gratuit pour cuisiniers
9 Bahnhofquai Zürich Telefon 5427
ist jederzeit in der Lage den Herren Prinzipalen erstklassige und bestempfohlene Chefs de cuisine, Chefs de partie, Aides und Hotelpâtissiers zu vermitteln.
Grosse Offertenauswahl.
Mit bester Empfehlung, das (1547)
Zweighbureau Zürich des I. V. K.

Bin Käufer von gutem Hotel
mittlerer Grösse. Uebernahme baldigst. Eigene nicht unbedeutende Mittel zur Verfügung. Agenten zwecklos.
Offerten vertrauensvoll unter Chiffre Z. M. 6837 an die Annoncen-Expedition Rudolf Mosse, Zürich. (1556)

Direktion, Pacht : eventuell Kauf :
sucht tüchtiger, erfahrener Hotelier mit prima Verbindungen. Jahresgeschäft bevorzugt. — Offerten unter Chiffre Z. V. 6846 an die Annoncen-Expedition Rudolf Mosse, Zürich. (1555)

Kaffee und Tee-
Einkäufe erfordern die besondere Aufmerksamkeit des Hoteliers. :: ::
Erste Marken
bezieht man anerkanntermassen von mir, wofür zahlreiche Anerkennungen von Hoteliers und Privaten vorliegen.
Ohne Zwischenhandel
erhalte ich diese von den eigenen **Plantagen meiner Familie** aus den Shevoroy-Hills, Madras Presidency (Engl.-Ostind.)
daher
vorteilhaftester Bezug.
Jeder Hotelier der bei mir kauft, profitiert in doppelter Beziehung: **Er spart Geld und befriedigt seine Gäste!**
L. E. Brunner-Short
Küsnacht-Zürich.
En gros **Eigene Rösterei.** En détail (1274)

Société Suisse de Distributeurs automatiques de papiers à VEVEY.
Conditions avantageuses pour fournitures de boîtes et de papier pour water-closets. Papier de toute qualité, très solide et de grand format. Par l'emploi de ces appareils, on évite le gaspillage et l'humidité du papier, auquel on conserve toute sa propreté. (1300)
Fournitures hygiéniques de 50 Serviettes, recommandées aux militaires, touristes, etc. Le plus ancienne maison pour ces fournitures en Suisse.



Geflügelhof Wald-eck
Walchwil a. Zugersee. * Zürich, Zähringerpl. 5.
Import lebenden Geflügels in Wagenladungen zu ca. 3000 Stück aus Ungarn. Diese Hühner werden hier gemästet und geschlachtet und kommen zum Verkauf als
Helvetia-Poulets
in prima Ware zu konkurrenzlosen Preisen.
Für Hotelbesitzer auf dem Lande empfehle ich auch lebende
Leghühner und Enten
direkt ab Wagon, schwerer und zarter als italienische Ware und doch bedeutend billiger. 304
Verlangen Sie Preisliste!



Schweizerische Landesausstellung. Günstige Gelegenheit
aus dem Pavillon „Hospes 1914“ (Franz. Restaurant) zu aussergewöhnlichen Bedingungen per sofort zu verkaufen:
1 grosses Büffet, kirschbaumpoliert, mit Marmorplatte und Aufsatz;
1 Gläserschrank, 4türig, mit verstellbaren Tablars. (1558)
Feine Ausführung, passend in grosses Restaurant oder Hotelpetisessaal. Preis unter Erstellungskosten.
Nähere Auskunft bei Herrn C. Mitz, Sekretär der Genossenschaft Hospes, Bern, Alpeneckstr. 14.

Hotel- & Restaurant- Buchführung
Amerikanisches System Frisch.
Lehre, amerikanische Buchführung nach meinem bewährten System durch Unterrichtsbüchle. Handierte von An-erkennungsbescheinigungen. Garantieren für den Erfolg. Verlangen Sie Gratiprojekt. Prima Referenzen. Richte auch selbst in Hotels und Restaurants Buchführung ein. Ordnen nachlässigste Bücher. Gehe auch nach auswärts.
Alle Geschäftsbücher für Hotels auf Lager.
H. Frisch, Zürich 1
Bücherexperte (8)

Petit hôtel
avec café-restaurant
A louer dans ville au bord du Léman pour le printemps 1915 ou plus tôt, si on le désire, un petit hôtel bien situé avec café-restaurant et jardin. — S'adresser Régie G. Denereaz, Vevey.

Gesucht
Lehrstelle für
Kochlehrling
in Hotel I. Ranges zum Eintritt Anfang Januar 1915.
Offerten unter Chiffre Z. V. 6771 an die Annoncen-Exp. Rudolf Mosse, Zürich. (1548)

Gasthof zu verpachten.
Ein in der Ostschweiz gelegener Gasthof mit grossem Saal und geräumiger Stallung wird zu verpachten gesucht. Das Geschäft war s. Z. erstes am Platze, ist aber durch verschiedene Verunstaltungen in der Frequenz stark zurückgegangen. Einem tüchtigen Manne würde dasselbe infolgedessen für die ersten 3 Monate zinsfrei und für die folgende Zeit gegen mässigen Zins überlassen. Bewerber wollen ihre Offerten einreichen unter Chiffre F. 4818 Z. an Haasenstein & Vogler, Zürich. (1552)

Demme & Krebs, Bern
Gegründet 1864 Export Telephone No. 1887
Spezialitäten: Kirschwasser, Enzian, Zwetschenwasser, Magenbitter, Heidelbeerbranntwein, süsse Liqueurs, div. Sirops etc.
Direkt. Import v. Cognac, Rhum, Arac, Whisky, Turiner-Wermuth, Malaga, Madere, Sherry, Portwein, Sherry-Brandy, Chartreuse, Bénédictine etc.
CHAMPAGNER-WEINE
Goldene Medallien und Diplome: Zürich, Melbourne, Paris, Bern, Genf etc.

NEUCHÂTEL CHÂTENAY
Fondé 1796
HORS CONCOURS — MEMBRE DU JURY
Berne 1914

Garantiert reiner
Berner Alpenrahm
Weltbekannt als Schlagahne, zu Süss-Speisen und Glaces
Höchst ausgiebig infolge seines hohen Fettgehaltes
Unentbehrlich für Hotels, Konditoreien und Pâtisseries
Feinstes Aroma — Grösste Haltbarkeit
Zu beziehen in Delikatess-Geschäften oder direkt bei der Berner Alpenmilch-Gesellschaft Stalden Emmental (Schweiz)



Hotel-Direktor
42 Jahre alt, mit fachkundiger Frau, kinderlos, seit 9 Jahren in gleicher Stellung in erstklassigem Familien-Hotel (400 Betten) in England tätig, sucht anderweitiges Engagement. — Offerten unter Chiffre Z. D. 6779 an die Annoncen-Exp. Rudolf Mosse, Zürich. Mg. (1553)

TELEGRAMME: DORNERCO. TELEPHON: No. 4026.

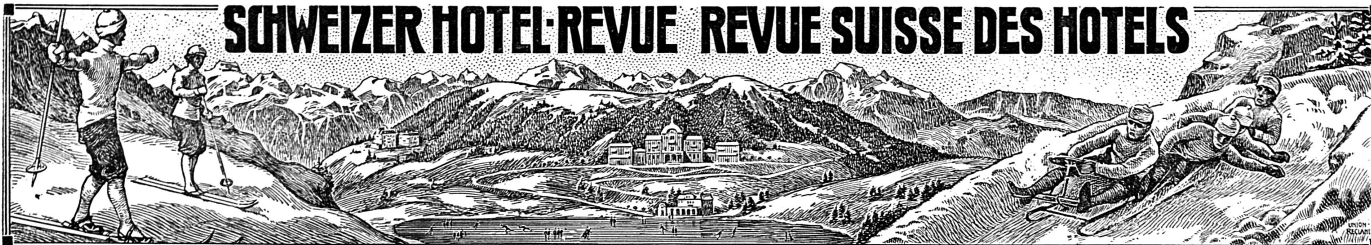
DORNER & Co.
WEINE & SPIRITUOSEN
BASEL
GENERALAGENTUR & NIEDERLAGE

JULES REGNIER & Co.	DIJON	DELBECK & Co.	REIMS
ED. KRESSMANN & Co.	BORDEAUX	BOUTILLIER, G. BRIAND & Co.	COGNAC
DUHR-CONRAD-FEHRES	TRIER	LES FILS DE P. BARDINET	BORDEAUX
P. J. VALCKENBERG	WORMS	OLD ORKNEY WHISKY	
Dr. RAEDER'S WEINGUTSVERWALTUNG	GEBWEILER	KIRSCH MONOPOL	

Basel, Dezember 1914.

P. P.

Zu der Ihnen dieser Tage zugegangenen Generalpreisliste möchten wir bemerken, dass wir alle Weine und Spirituosen, welche für Sie in Betracht kommen, führen. Als Vertreter mit Niederlage von nur ersten und weltbekanntesten Häusern, können wir Sie jederzeit billigst, prompt und wirklich mit dem Besten bedienen.
Besondere Aufmerksamkeit schenken wir dem Flaschenwein-Geschäft. Wir haben ein grosses und vollständiges Lager sorgfältig ausgewählter Weine, die heute gut gelagert und ausgebaut sind und mit Originalaufmachung geliefert werden.
Wenn Sie Ihren Bedarf bei uns decken, bleibt Ihnen die grosse Mühe und das Risiko der Abfüllung erspart. Sie können fertige Flaschenweine in beliebiger Anzahl beziehen, somit eine kostspielige Kapitalanlage umgehen. Sie dürfen Ihren Vorrat auf ein Minimum beschränken, denn Sie finden bei uns sofort Ersatz für jede ausgegangene Sorte.
Ein Versuch dürfte Sie mehr als alle Anpreisungen von den Vorteilen überzeugen, die wir Ihnen zu bieten vermögen. (18. 595 k)



SCHWEIZER HOTEL-REVUE REVUE SUISSE DES HOTELS

Actualités.

Pendant que tout autour de notre cher petit pays, si fraternellement uni à l'ombre de son drapeau, la Mort en ricanant engrange sa sinistre moisson et que dans les familles de nos voisins, de nos amis et de nos parents, les messages de mort succèdent aux messages de mort, mêlant en deuil et dans le désespoir des contrées entières, la plupart des œuvres de paix vont en péril; cela, juste au moment où l'hiver cruel est à la porte. Le travail manque; les denrées renchérissent; les souffrances augmentent en proportion; la misère sournoise se glisse partout, au foyer de bien des gens aisés, comme à celui des pauvres, et pour peu que la guerre continue, la misère fera bientôt plus de victimes que la guerre elle-même.

Ainsi, la vieille Europe insensiblement se dépeuple et s'affaiblit. Son commerce s'en ressent, son industrie en meurt. L'essor de tout un continent de la sorte est brisé, une halte démesurée imposée au progrès et à la civilisation. Le choc des trompettes de guerre et le concert monstreux des canons ont remplacé les hymnes de paix et les chants d'allégresse. De nos jours, deux mille ans bientôt après la mort du Christ, les enfants parlent de meurtre, de viol et de saccages, comme de joujoux. Quel succès pour ceux qui ont enseigné jusqu'à nos jours la loi d'amour du Maître!

Cependant, dans les autres à canons, aux foyers toujours ardents, aux fabuleux maréchaux, aux gros dents des griffes d'acier soulèvent des poids géants des nuées d'ouvriers travaillant sans relâche, acharnés à la tâche, pareils à des Cyclopes. Les fabricants d'armes et d'engins à tuer ne connaissent plus ni trêve ni répit. Nuit et jour des hommes forgent et mettent entre les mains de la Mort des outils sans cesse plus meurtriers. Dans les plaines lointaines on n'arrive pas à creuser les tombes assez vite; on brûle les soldats morts. Sinistre besogne!... Sous les morsures des flammes des cadavres de pères, de frères, de fils, tous baptisés, se révoltent et se redressent menaçants pour retomber calcinés bientôt sur d'autres cadavres de pères, de frères et de fils! Que de prières à dire pour le repos de l'âme de tous ces morts!... Que de messes à célébrer!... O chrétien!... je me demande si tu n'es pas maudite et si ce n'est pas là ton châtiment pour ne l'être pas soulevée contre ceux qui l'armaient!... On essaye une fois de me citer quelque chose de plus révoltant que le silence avec lequel ont été accueillis les préparatifs guerriers de tous les gouvernements! On ne trouvera rien qui puisse lui être comparable. Aussi n'est-ce pas trop que de parler de châtiment. Et peut-être ce châtiment ne fait-il que commencer!...

Mais bah! On entend dire qu'il est aujourd'hui des femmes et des enfants qui souffrent le martyre; des hommes qui abreuvant la terre de leur sang, acquittant ainsi, les malheureux, en une seule fois, la rançon de leur agencement honteux devant les sanglants préparatifs de leurs maîtres et géoliers! Est-ce que cela est comparable au bonheur de ceux qui se réjouissent du prodigieux développement acquis à leur activité?... Pour des années et des années encore les voilà avec du travail assuré. Et quel travail, Seigneur!... Un travail qui rapporte, oh oui! qui leur rapporte beaucoup, beaucoup d'argent... et même de l'or, et des honneurs par dessus le marché.

Qu'importe la guerre après tout, qu'importent ses horreurs, qu'importent les perturbations qu'elle amène dans la vie des peuples, qu'importent les ruisseaux de sang et les torrents de larmes et la houle de haine qui gronde menaçante, puisque toi seule, déesse Guerre, tu donnes du travail assuré à des centaines de milliers d'ouvriers, du pain à leurs femmes et à leurs enfants, et des dividendes enviables à de gros consortiums de banquiers et de riches particuliers toujours à l'affût de bonnes affaires!

Qu'est-ce que des ruines de villes et de villages en face de ces bénéfices certains pour le présent et pour l'avenir!... Qu'est-ce que la destruction d'œuvres d'art et l'incendie de cathédrales en face de gens bien nourris et vraiment heureux d'avoir su se créer une entreprise rémunératrice entre toutes?... Qu'est-ce que les souffrances des peuples en regard des jouissances de ces industriels émérites... Il ne vaut pas la peine d'en parler.

Et ces ossements, qui blanchissent un peu partout, d'hommes qui ont souffert les plus atroces agonies, qu'est-ce que cela en face de la joie sincère que chacun de nous doit éprouver à voir qu'en Europe il existe au moins une industrie en état de continuelle prospérité et dans laquelle il fait bon avoir des capitaux

engagés? ... Je vous le demande, bonnes gens, âmes simples et âmes compliquées! Qu'est-ce que cela? ... Moins que rien, n'est-il pas vrai? La preuve, c'est que demain vous les verrez, vainqueurs et vaincus, tous deux me donner raison. Avec notre argent, ils construiront de nouveaux canons; ils armeront pour la nouvelle guerre, les uns en vue de la revanche, les autres afin de s'assurer la possession des biens et des peuples conquis, et les uns et les autres, pour un autre motif encore. Que voulez-vous! c'est la loi. Il nous faut en Europe une industrie prospère et sur laquelle nos maîtres puissent s'appuyer. Philosopher là-dessus jusqu'à en devenir bêtes, vous n'y changerez rien. La Bête restera Bête pour longtemps encore. A moins toutefois qu'à bref délai par suite de quelque miraculeuse intervention, l'humanité ne vienne à subir un choc capable de détruire sans retour les vieilles et barbares forces qui, jusqu'à ce jour, lui ont dicté la loi. Mais les miracles, vous le savez comme moi, ne sont guère d'essence humaine. Cependant, ne désespérons pas. L'espoir est la seule chose du reste qui ne peut nous être défendue. C'est pourquoi, mes frères, je vous engage tous à espérer fermement sur le miracle prochain, car qui sait s'il n'est déjà pas en voie de réalisation! ...

En l'attendant, il n'est peut-être pas inutile de ramener nos pensées à des intérêts qui nous touchent de près et qui sont dans un extrême péril.

Parmi les industries qui souffrent de la guerre au point d'en mourir, la nôtre, comme c'était à prévoir, vient la première. Elle est atteinte dans son existence même. Non pas seulement du fait de la guerre qui nous a ravi nos hôtes, les uns après les autres, comme du fait que la crise actuelle — la plus grave de toutes celles que nous ayons eu à surmonter jusqu'à ce jour — vient après d'autres graves crises dont les raisons pour avoir eu des sources moins profondes n'en étaient pas moins péremptoires.

Nous avons eu toute une série de mauvaises années; années pluvieuses et froides pendant lesquelles seules quelques-unes de nos stations climatiques les plus privilégiées ont travaillé. Parmi celles-ci, citons au hasard, Davos et ses merveilleuses installations sanitaires et sportives, un beau soleil toujours fidèle et son air idéalément pur; les stations du Tessin au précoce et long printemps et à l'hiver élément qui permettent aux hôtels de garder leurs portes constamment ouvertes et leurs parterres toujours magnifiquement fleuris; les bords du Léman, dont tour à tour les poètes ont célébré la riante beauté ont vu la vague cosmopolite rouler sans trêve, pendant qu'en bien des endroits, hélas! dans la montagne, on n'avait comme visiteurs assidus que la pluie et le brouillard! Lucerne, sur son beau lac dans lequel se mire le Pilate, n'a pas fait entendre trop de plaintes, et nos principales localités thermales non plus. Mais les hôtels de montagne dont la majorité appartient à de vrais Suisses persévérants et tenaces, hôteliers de pères en fils, ceux-là ont souffert et la crise actuelle les trouve démunis sous tous les rapports.

Quelle parti pris que l'on puisse avoir contre la trop grande abondance d'hôtels en de certaines régions de notre pays, et malgré le désir que possède un chacun chez nous de voir leur nombre rester ce qu'il est, afin que notre monde alpin ne devienne pas un boulevard quelconque, on ne peut s'empêcher de comparer à l'infortune de ces concitoyens qui un sort par trop cruel persécute de la sorte.

Il semble que la vieille montagne suisse elle-même se soit effarouchée de la continuelle présence de tant d'invités, venus chez elle troubler la paix de ses plus mystérieuses retraites et fatiguer les échos de leurs potins, non point pour admirer ce qui en elle vit de si supérieurement beau.

La montagne est femme. Elle aime qu'on l'admire et qu'on l'aime pour elle-même. Sans cela elle se venge. Si les femmes pouvaient faire la pluie et le brouillard à leur gré, vous les verriez souvent s'envelopper de nuées pour échapper aux regards souvent niais de la foule masculine. Elles ne garderaient que la tête au-dessus du brouillard, juste pour pouvoir sourire au soleil ou rêver aux étoiles. La montagne est femme. Elle fait la pluie et la pluie à son gré. Qui sait si ce n'est pas là la raison pour laquelle, depuis quelques années, elle nous cache si souvent son visage et ses trésors!

Peut-être bien que si on lui fournissait l'assurance qu'à l'avenir les constructions d'hôtels, déjà trop nombreuses, cesseront, elle se montrerait plus clémente! Et alors les hôteliers reverraient les beaux jours revenus.

Toujours est-il qu'à l'heure actuelle leur situation n'est plus tenable. Il faudrait pour les sauver une intervention spéciale en leur faveur; une ordonnance ou des ordonnances allant plus loin que celles qui ont été édictées jusqu'ici. En effet, qu'importe aux hôteliers de savoir qu'ils ont un délai de six ou huit mois pour s'acquitter envers leurs fournisseurs si, pendant ce laps de temps et même pour une période plus prolongée, leurs établissements restent fermés faute de clients, et que par conséquent leur encaisse en est réduite à zéro!

A l'époque où le moratoire a été aboli et remplacé par les prescriptions en vigueur actuellement, on ne prévoyait pas encore que la guerre deviendrait une guerre de laupes et qu'elle pourrait se prolonger au-delà de toute prévision. Aujourd'hui, où, contrairement à l'opinion hautement proclamée, aucun des adversaires n'a encore été sérieusement écrasé, on commence par se rendre compte combien la guerre peut traîner encore et l'on en vient à se demander s'il ne serait pas temps de prendre de nouvelles mesures pour protéger plus efficacement celles de nos industries qui vraiment ont besoin d'une protection plus efficace. Il n'est pas dans l'intérêt de notre pays — chacun s'en rend bien compte — qu'aucune classe de notre population sorte ruinée complètement de la crise actuelle. Au contraire; il faut que toutes les classes en sortent plutôt fortifiées, si ce n'est financièrement, du moins moralement, afin qu'après la crise chaque citoyen, reconnaissant envers le gouvernement des mesures que celui-ci aura prises pour le protéger, veuille lui témoigner sa reconnaissance en contribuant plus encore que par le passé au développement du petit pays et de ses institutions sociales et philanthropiques.

Pour cette raison déjà, nous voulons espérer que notre Gouvernement, qui a montré jusqu'à ce jour, combien il était désireux de faire tout ce qui dépendait de lui pour sauvegarder nos intérêts nationaux et l'honneur national aussi bien que les intérêts privés des citoyens et leur honneur commercial, s'occupera de la position toute spéciale de l'hôtellerie suisse et vaudra sauver les hôteliers de la ruine en intervenant en leur faveur de la manière qu'il jugera leur être la plus utile.

Hôteliers de la montagne et des vallées, vous tous qui auriez sans hésiter donné jusqu'à la dernière tuile de votre toit pour hospitaliser nos soldats si les horreurs de la guerre s'étaient abattues sur notre patrie, ne perdez pas courage. Vous devez savoir que votre Gouvernement a trop conscience de sa responsabilité pour vous laisser sombrer misérablement dans la plus grande tourmente qu'ait encore connue notre vieux continent. Si votre situation est vraiment sans issue, allez de nouveau frapper à sa porte, il ne saura manquer de vous entendre et quand il ne ferait que s'entretenir pour aider à la création d'un institut de crédit semblable à celui qui doit le jour à l'esprit d'initiative des hôteliers du canton des Grisons, il vous rendrait déjà le plus signalé des services.

Dr Ali Boron.

Comment établir son bilan?

On écrit au Journal de Genève:

En présence de la lutte gigantesque à laquelle nous assistons aujourd'hui, les hommes constatent, les uns avec un serrement de cœur, les autres avec admiration, les minutieuses préparations au cataclysme européen que nous vivons. N'a-t-on même pas pu avoir des doutes sur la rédaction en temps de paix déjà, de brochures, d'articles, de lettres destinés à inonder les neutres, au moment venu, pour leur apporter la vérité?

Parmi les événements qui n'avaient pas été prévus, il faut citer la fermeture de la plupart des bourses européennes, dès les premiers jours de la mobilisation générale. Ce fait semblera peut-être insignifiant à côté des multiples conséquences mille fois plus désastreuses de cette guerre, à côté des misères énormes à soulager.

Le Code fédéral des obligations (art. 556, 594, 656 et 703) prévoit que toute société commerciale doit dresser à la fin de chaque exercice annuel son bilan qui permettra de fixer les bénéfices ou les pertes de l'année. Concernant les valeurs cotées des sociétés anonymes, la loi formule notamment la règle suivante (art. 656, 3):

«Les valeurs cotées ne peuvent être évaluées au-dessus de leur cours moyen dans le mois qui précède la date du bilan.» Or, il est très probable que, durant le mois de décembre, les bourses resteront fermées, rendant ainsi impossible la publication des cours et, en conséquence, l'application littérale de la règle susmentionnée.

On a posé la question de savoir si, dans ces conditions, les sociétés commerciales pouvaient songer à établir leur bilan, étant donné la difficulté et les risques d'évaluer leurs titres d'une manière quelque peu exacte. Une seule chose aujourd'hui est certaine, c'est que les valeurs mobilières sont considérablement en baisse et qu'il est, par exemple, actuellement impossible de préciser la valeur intrinsèque des actions de bien des entreprises privées, vu l'incertitude de l'avenir et la durée probable de la guerre. N'est-il peut-être pas préférable de différer le bilan de six mois ou d'une année, dans l'espoir qu'alors les bourses pourront de nouveau s'ouvrir? D'autre part, si le bilan n'est pas dressé à la fin de l'exercice annuel, le bénéfice de cet exercice ne peut être établi; il ne peut non plus être question de distribuer de dividendes. De cette manière, la fermeture des bourses pourrait avoir un contre-coup, qui serait loin d'être insignifiant, sur la vie économique de notre nation.

La Société des juristes zuricois a eu l'heureuse idée de provoquer, à la fin de novembre dernier, une discussion sur cet important sujet. Dans une séance très fréquentée elle a pris connaissance d'un rapport de Monsieur le Dr Jul. Frey, président du Conseil d'administration de la Société de Crédit suisse.

M. le Dr Frey est d'avis que la fermeture des bourses ne saurait dispenser les sociétés commerciales de dresser leur bilan annuel, tout en souhaitant que, vu le manque de toute base quelconque pour l'évaluation des titres, les sociétés ne présentent pas de trop grandes divergences dans leurs appréciations. Il y aurait évidemment quelques moyens pour amener un peu d'unité. Il pourrait, par exemple, se constituer une commission d'experts des principales bourses suisses, de Bâle, de Genève et de Zurich, qui serait chargée de fixer les cours des valeurs cotées suisses. Pour donner plus de poids à cette détermination, on pourrait demander la sanction du Conseil fédéral. De cette façon, la difficulté ne serait nullement levée. A côté des titres suisses, les sociétés ont dans leur portefeuille toute une série de valeurs étrangères dont l'évaluation est relativement plus incertaine, et qu'il faudrait néanmoins confier aux conseils d'administration. On peut alors se demander si, dans ces conditions-là, il n'y aurait pas intérêt à laisser les conseils d'administration libres d'apprécier à leur guise la totalité de leurs titres.

Dans la discussion qui suivit, les orateurs se montrèrent peu disposés à l'institution d'une commission d'experts et jugèrent une intervention du Conseil fédéral inutile, sauf toutefois en ce qui concerne les entreprises privées en matière d'assurance, placées sous la surveillance du Conseil fédéral.

Pour nos maisons de commerce et nos établissements de crédit, le mieux serait, semble-t-il, d'établir le bilan comme de coutume, pour pouvoir se rendre compte exactement de la situation financière actuelle et pour pouvoir éventuellement distribuer des dividendes équitables. A défaut des cours officiels, les membres des conseils d'administration auront à évaluer, au plus près de leur conscience, les titres de leur société, et, peut-être, à instituer, en outre, une réserve spéciale destinée à combler les erreurs éventuelles.

La situation est, sans contredit, très exceptionnelle, mais il serait absolument déplacé de faire preuve d'un pessimisme exagéré, d'autant plus qu'il y a de bonnes raisons d'espérer qu'une fois la paix européenne rétablie, la grande généralité des valeurs mobilières et tout spécialement les valeurs suisses, reprendront les cours qu'elles avaient avant les déclarations de guerre.

Emile Marchand.

Petites Nouvelles

L'hôtellerie à l'étranger. On mande d'Angleterre que, par suite de l'état de guerre, les stations hivernales et estivales de Bourne-mouth, Eastbourne et de l'île de Wight, où des milliers de familles anglaises ont coutume de passer l'hiver, sont actuellement désertes. D'autre part, on annonce de Rome que les représentants du tourisme et de l'hôtellerie italiens ont demandé au ministre des travaux publics et des communications la réintroduction, dès la frontière, de trains de luxe à destination des grands centres italiens; ils attirent l'attention du pouvoir sur l'immense dommage résultant pour le pays de l'absence des touristes et séjournants étrangers.

